

RETROCESSION DE LA REMPLACANTE

MOIS JANVIER 2026

JOURS

03 =	392 € 14
04 Dimanche =	652 € 19
07 =	404 € 92
08 =	385 € 84

Montant actes	1 222 € 01
Montant déplacement	341 € 00
Montant nuit/férié	272 € 00
Montant 100 %	1 835 € 01

MONTANT A DEDUIRE

Montant actes	1 222 € 01 + 272 € 00	N/F =	1 494 € 01
Montant 75 %			1 120 € 50
Montant rétro			373 € 50

TOTAL pour Isabelle

Montant 75 %	1 120 € 50
	+
Frais déplacement	341 € 00
Montant	1 461 € 50

Fait le 05/02/2026

Régler par virement n°

la somme de 1 461 € 50

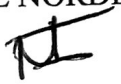
JUSTIFICATIF DE RETROCESSION REMPLAÇANTE

MOIS DE JANVIER 2026

Je soussignée, NORDEZ Isabelle infirmière libérale remplaçante du cabinet situé à 1 rue
Macabit à La Saline Les Bains, à SAINT PAUL, numéro de SIRET SIRET 907 961 270 00010
,
certifie avoir reçu un virement n° de la somme de 1 461 € 50 le /02/2026
avec Mme COUDERC Hélène titulaire du cabinet.

Le 05/02/2026

MME NORDEZ Isabelle



MME COUDERC Hélène



JUSTIFICATIF RETROCESSION REMPLAÇANTE

MOIS DE JANVIER 2026

Je soussignée, MME Hélène COUDERC infirmière libérale du cabinet situé à 1 rue Macabit
à La Saline Les Bains, à SAINT PAUL, n° SIRET 81001692300023 certifie avoir fait un virement
de la somme de 1 461 € 50 virement N°

le /02/2026

à NORDEZ Isabelle. Cette somme correspond à 75 % du montant des actes que j'ai perçu
par la CGSS et les différentes mutuelles.

Le 05/02/2026

MME COUDERC Hélène



MME NORDEZ Isabelle

